

Papiers a fournir pour une convention parentale

Par ir, le **21/10/2019** à **10:51**

Bonjour,

Nous souhaitons faire une convention parentale pour definir la garde, les droits de visite et la pension alimentaire (nul dans mon cas precis).

Nous sommes separés et nous avons aucun conflit concernant l'enfant...hormis le document "convention parentale" à fournir en 3 exemplaires, quels sont les autres documents à mettre au dossier.

De plus est-on convoqué devant le JAF à la difference d'une requete??

cordialement